



# La Lettre de Canéjan

« **BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?** »  
**LE CCAS DE CANÉJAN**  
**VOUS ACCOMPAGNE...**



## PETITE ENFANCE

A la recherche d'un(e)  
Assistante(e) Maternel(le) ?

**PARTICIPEZ AU 1<sup>ER</sup>**

**« JOB-DATING »**

**ORGANISÉ PAR LE RAM !**



Un **premier « Job-dating »**, organisé par le Relais des Assistants Maternels et des Parents (RAM), aura lieu le **samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 de 9h à 12h au SPOT** à Canéjan, afin de permettre une 1<sup>ère</sup> rencontre entre les assistants maternels et les familles à la recherche d'un mode d'accueil individuel pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019 (et plus tard).

Sous forme d'entretien de quelques minutes, les futurs employeurs pourront échanger avec les professionnels sur leurs disponibilités, l'âge des enfants accueillis, leur lieu de résidence, leur projet d'accueil...

A l'issue de ces entretiens, l'animatrice du RAM pourra communiquer aux familles la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur la commune et proposer un rdv autour des modalités d'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) (ex. déclaration, contrat de travail, aide de la Caf...).

**Vous êtes d'ores et déjà intéressé(e) ?  
Contactez l'animatrice du RAM, Mme  
Cécile BAYOUX, au 07 86 28 32 83 ou  
ram@canejan.fr**

**V**ous résidez sur la Commune de Canéjan ? Vous ressentez le besoin de vous faire aider dans les actes de la vie quotidienne ? Vous êtes âgé(e)s de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap, convalescent(e) dans le cadre d'un retour hospitalier ?

### → LE CCAS VOUS PROPOSE :

- Des services d'aide et d'accompagnement à la personne de qualité, labellisés par le Conseil Départemental de la Gironde et conventionnés avec les caisses de retraites et les mutuelles ;
- De bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % des sommes engagées ;
- Un accompagnement par du personnel qualifié et compétent, confirmant ainsi la valeur des prestations proposées.

### → L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE :

Il s'agit d'une aide à la personne et au bien-être, à votre domicile, dans votre vie, au quotidien :

- Aide au lever, au coucher, aux repas ;
- Entretien de la maison ;
- Lavage, repassage, entretien du linge ;
- Courses (avec ou sans l'intéressé) ;
- Aide aux démarches administratives ;
- Assistance aux personnes âgées et/ou handicapées qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux ;
- Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie sociale.

**Pour faciliter et étudier votre demande, et évaluer vos besoins, nous vous proposons de nous rencontrer à votre domicile.**

### → LES REPAS À DOMICILE :

Pour un maintien à domicile des personnes âgées à partir de 70 ans ou suite à un retour d'hospitalisation, de maladie, de handicap, le CCAS vous propose un portage quotidien de repas, le midi, sauf les week-ends et jours fériés. Tarifs selon ressources (dernier avis d'imposition ou de non imposition).

### Garanties et droits du bénéficiaire :

*Le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne est garanti par la « Charte des droits et des Libertés » de la personne accueillie (arrêté du 08/09/2003) qui vous sera remise lors de votre entretien avec le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement et le document individuel de prise en charge.*

### CONTACTS :

CCAS de Canéjan - Espace Mosaïque - ch. Des Peyrères à Canéjan.  
Tél. : 05 56 89 96 76 ou courriel : ccas@canejan.fr.



**Le festival TANDEM THÉÂTRE se poursuit jusqu'au 25 novembre...**

☛ **« DES GENS ORDINAIRES »** - Théâtre de l'Escale (A)\*

*Lundi 19 novembre à 20h30, à la Halle du centre culturel de Cestas.*

Tout public dès 12 ans - 1h30 / Tarifs : Plein 6 €, Réduit et -18 ans 4 €.

☛ **« MME MAGAROTTO »** - Cie Les Petites secousses (P)\*

*Mardi 20 novembre à 18h, à la Médiathèque de Cestas.*

Tout public - 0h45 / Entrée libre sur réservation au 06 74 25 40 55.

☛ **« LE GARÇON À LA VALISE »** - Cie de Louise (P)\*

*Mardi 20 novembre à 20h, au centre Simone Signoret de Canéjan.*

Tout public dès 9 ans - 1h05 / Tarifs : Plein et réduit 10 € et -18 ans 8 €.

☛ **« LES PASSAGERS »** - Cie La P'tite Vitrine d'Art Session (P)\*

*Mercredi 21 novembre à 20h30, à la Halle du centre culturel de Cestas.*

Tout public dès 10 ans - 1h10 / Tarifs : Plein et réduit 10 € et -18 ans 8 €.

☛ **« LE SYSTÈME DE PONZI »** - Théâtre du Quai à Décors (A)\*

*Jeudi 22 novembre à 20h30, au centre Simone Signoret de Canéjan.*

Tout public - 1h20 / Tarifs : Plein 6 €, Réduit et -18 ans 4 €.

☛ **« DEUX MERLES BLANCS »** - La Pigne (A)\*

*Vendredi 23 novembre à 20h30, à la Halle du centre culturel de Cestas.*

Tout public dès 8 ans - 1h45 / Tarifs : Plein 6 €, Réduit et -18 ans 4 €.

☛ **« UN FIL À LA PATTE »** - Théâtre du Nonchaloir (A)\*

*Samedi 24 novembre à 16h, au centre Simone Signoret de Canéjan.*

Tout public dès 7 ans - 1h40 / Tarifs : Plein 6 €, Réduit et -18 ans 4 €.

☛ **« IMMORTELS - LE NID »** - Cie Adhok (P)\*

*Samedi 24 novembre à 20h30, à la salle du Bouzet à Cestas.*

Tout public dès 12 ans - 1h / Tarifs : Plein 14 €, Réduit 12 € et -18 ans 10 €.

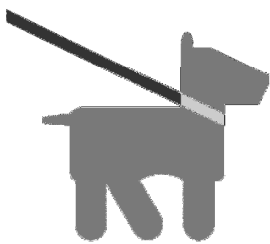
☛ **« JACQUELINE ET MARCEL JOUENT L'OURS DE TCHEKHOV »** - Cie L'Art Osé (P)

*Dimanche 25 novembre à 11h à la Halle du centre culturel de Cestas.*

Tout public dès 12 ans - 0h45 / Tarifs : Plein et réduit 10 € et -18 ans 8 €.

\*(A) amateurs - (P) professionnels

**Réservation pour Canéjan** au 05 56 89 38 93 et **pour Cestas** au 06 74 25 40 55 / Pour les amateurs, vente de la billetterie le soir même du spectacle.



**REGLEMENTATION : Rappel**

**INTERDICTION DES CHIENS EN DIVAGATION**

Un arrêté municipal du 5 mars 1997 interdit expressément de laisser les chiens divaguer sur la voie publique et sur l'ensemble des parcs publics, sur les bords de l'Eau Bourde et les pistes cyclables. Les chiens circulant sur la voie publique (ou dans les espaces mentionnés ci-dessus) doivent être tenus en laisse et munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur propriétaire.

Tout chien errant sera immédiatement saisi et transporté en fourrière. Préalablement à la remise de l'animal, son propriétaire devra s'acquitter des frais de conduite, de nourriture et de garde, conformément au tarif en vigueur.

**Plus d'infos :** Mairie de Canéjan / Service des Affaires Générales au 05 56 89 08 60.